

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULZET – SEANCE
DU SAMEDI 14 DECEMBRE 2024 à 09h30**

L'an deux mil vingt-quatre le 14 décembre à 09 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saulzet, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-François HUMBERT, maire.

Présents : Mrs Jean-François HUMBERT, Nicolas CHOLLET, Bernard FONCELLE, Philippe TIAUD, Alain JACQUET, Gérard MARTIN, Mmes Valérie JACQUET, Clémence VARIN-HUMBERT, Sylvie BERTHON.

Absents excusés : Stéphanne MEUNIER a donné pouvoir à Jean-François HUMBERT, Bernard TOUREAUX a donné pouvoir à Philippe TIAUD.

M. Gérard MARTIN a été élu secrétaire de séance.

PREAMBULE : Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Monsieur le Maire propose de valider le procès-verbal de la réunion du 19 septembre dernier, expédié à tous les membres. A l'unité et sans remarque, le procès-verbal est approuvé.

POINT N°1 : Synthèse rapport d'opportunités photovoltaïques

Il est pris connaissance du rapport d'opportunités photovoltaïques établi par le SDE concernant l'équipement en panneaux solaires des bâtiments municipaux. La conclusion du SDE est que cela serait non rentable.

POINT N°2 : Demande d'aide financière et subvention

Le Comité des Fêtes a dépensé la somme de 466,03 Euros pour acheter les jouets pour le Noël des enfants du 14 décembre 2024 et demande une subvention de la moitié de cette somme.

La MAM d'API, association loi 1901, nous fait une demande de subvention. C'est accepté par 10 voix pour et 1 voix contre à la condition de nous fournir un bilan financier ainsi que leurs statuts.

POINT N°3 : Prime à la naissance

Il est décidé par 9 voix pour et 2 abstentions de créer une prime à la naissance pour les enfants nés en 2024 d'un montant de 50 Euros qui serait remise lors d'une réception à la mairie.

POINT N°4 : Travaux 2025 : voirie

L'entreprise ADN nous a fourni un devis pour la réfection de la rue du Champ-Billom, de la place devant la salle polyvalente, du parking de la mairie et du ralentisseur devant celle-ci pour un montant de l'ordre de 100 000 Euros. Des devis seront demandés à d'autres entreprises.

POINT N°5 : Achat nouveau véhicule

Pour remplacer le véhicule utilitaire de la commune, nous avons fait établir un devis par la société Peugeot. D'autres devis seront demandés chez Renault et Citroën.

POINT N°6 : Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le samedi 18 janvier 2025 à 18 h 00. L'accent sera mis sur les présidents d'association qui ont beaucoup changé cette année ainsi que sur la création d'une nouvelle association sur la commune.

POINT N°7 : Questions diverses

Un mat de mesure devrait être installée sur la commune d'Escurolles en limite de la commune de Saulzet pour étudier l'implantation d'éoliennes.

La commune de Montaignet-sur-l'Andelot nous propose l'achat en commun d'un radar pédagogique.
Avis défavorable du Conseil.

Un permis de construire a été validé pour l'extension de l'entreprise GIRAUDET, chemin de la Dame-Jaune.

La haie de thuyas de part et d'autre du monument aux morts devant l'église sera arrachée et remplacée par une haie de persistants avec décor minéral.

Cahier de doléances RAS.

Fin de séance à 11 h 00